

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 09/04/2026

Guirec Grand-Clément réélu président de la branche Mobilité partagée de Mobilians.

À l'issue de l'Assemblée générale du métier de la mobilité partagée, représentant les entreprises de la location de véhicules de courte durée, réunie ce 2 avril 2026, la branche a procédé au renouvellement de son bureau.

Composé de près de 17 membres, ce nouveau bureau reflète la diversité des acteurs de la filière de la location de courte durée, en réunissant réseaux intégrés, franchisés, indépendants ainsi que nouveaux acteurs de la mobilité. Cette représentation équilibrée permettra de porter de manière cohérente les enjeux du secteur dans un contexte de transformation rapide. À cette occasion, Guirec Grand-Clément, Directeur Général d'Enterprise Mobility France, a été réélu président de la branche.

Fort de son engagement au service de la profession depuis 2024, il a contribué à renforcer la visibilité et l'influence de la branche auprès des pouvoirs publics, tout en obtenant plusieurs avancées significatives dans un environnement marqué par une forte intensification des enjeux réglementaires, fiscaux et environnementaux.

À l'occasion de ce renouvellement de mandat, Guirec Grand-Clément a déclaré :
« Dans un contexte de transformation profonde des pratiques et des attentes en matière de mobilité, faire reconnaître les spécificités de notre modèle est essentiel pour défendre le rôle clé de la location de courte durée dans les déplacements de nos concitoyens, des professionnels et des touristes. Notre priorité est de poursuivre un dialogue exigeant et constructif avec les pouvoirs publics afin d'adapter les cadres réglementaires et fiscaux à la réalité de nos activités et ainsi rester une solution de mobilité partagée pour tous. »

Des priorités structurantes pour le mandat 2026-2030

Pour ce nouveau mandat, la branche entend poursuivre et amplifier son action autour de plusieurs axes prioritaires.

La fiscalité automobile constituera un enjeu central, notamment sur les dispositifs de malus et de taxe à l'immatriculation, afin de mieux prendre en compte les spécificités du modèle économique des loueurs, caractérisé par un renouvellement rapide des flottes et une faible capacité d'amortissement des charges fiscales.

Le verdissement des flottes restera également au cœur des travaux, avec un objectif clair : accompagner le développement de la location de véhicules électriques en lien avec les pouvoirs publics et les acteurs économiques, tout en levant les freins opérationnels et d'usage.

La branche poursuivra par ailleurs ses actions sur les enjeux de sécurité, de données et de cadre réglementaire, ainsi que sur les conditions d'exploitation dans les gares et les aéroports, qui constituent des infrastructures clés pour l'activité.

Enfin, un effort particulier sera porté sur le renforcement de l'ancrage territorial et des relations avec les élus locaux, dans un contexte politique marqué par les échéances électorales à venir.

Composition du bureau

Kelly Kliebhan (Sixt), vice-présidente en charge des loueurs internationaux
Agnès Parmentier (Leriche Location), vice-présidente en charge des loueurs indépendants
Fabrice Gueudet (Locanor), vice-président en charge des franchisés
Panayotis Staicos (Toosla), vice-président en charge des loueurs digitaux et des nouvelles mobilités

Christophe Silvin (EDL Lovauto), trésorier

Stéphane Crasnier (Ucar)
Christophe Duboscq (ABG)
Romain Lecorvaisier (Rentacar)
Tony Lesaffre (Auto 44)
Cyril Lubin (Somelac)
Yohann Mimran (Olympic Location)
Axel Peigné (Ouest Location)
Edwin Prache (ADA)
Mélanie Robert (GIE GAFA)
Grégory Vandenbroucke (Hertz)
Aletta Vonlindeiner (Europcar)



À propos de MOBILIANS

MOBILIANS est le premier mouvement des chefs d'entreprises du commerce et de la réparation automobile et des services de mobilité : voitures, motos, vélos, véhicules industriels, trottinettes, etc. Notre organisation professionnelle représente près de 145 000 entreprises de proximité et 560 000 emplois non délocalisables partout en France. MOBILIANS défend les intérêts individuels et collectifs des professionnels de la mobilité par la route et les accompagne dans les évolutions de leurs métiers. Il déploie une action prospective de développement durable et de promotion d'une mobilité individuelle ou partagée en lien avec toutes les parties prenantes.